BTSA Aquaculture

LE BTSA AQUACULTURE

Dernière minute : visioconférences d'information 10 et 17 février 2021

ACTIVITÉS ET MÉTIERS EN LIEN AVEC LA FORMATION

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires à l'organisation et la mise en œuvre des méthodes d'élevage intensif et extensif dans trois grands secteurs d'activités : pisciculture continentale pisciculture marine conchyliculture.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation apporte les capacités pour assurer la direction, la gestion et l'exploitation des entreprises aquacoles de production. Elle développe également les capacités à l'adaptation dans un secteur en pleine évolution.
La formation, d'une durée de 2 ans, comprend : Des enseignements généraux (40% de la formation) : français, anglais, mathématiques, informatique, physique chimie, biologie, écologie, EPS. Des enseignements professionnels (55 % de la formation) :
- connaissance des écosystèmes aquatiques naturels
- connaissance des espèces élevées en aquaculture
- production aquacole basée sur une alimentation exogène
- production aquacole basée sur l'exploitation du milieu rural
- connaissance et mise en œuvre des équipements aquacoles
- gestion d'entreprise et prise de décision, connaissance des filières et marchés. Des modules spécifiques au lycée de la Mer et du Littoral (5 % de la formation) : - aquariologie
- plongée (Méditerranée, Canaries, Océan Atlantique …)
- permis bateau

Les productions aquacoles étudiées sont la salmoniculture, la conchyliculture, la pisciculture d'étang et les productions aquacoles nouvelles (pisciculture marine, algoculture).

Stages : 13 semaines de stage individuel en entreprise, réparties en 4 périodes sur les 2 années de formation. Une aide logistique pour la réalisation de stages àl'étranger. Un stage relais sur l'atelier piscicole de l'établissement.

Examen : 50 % en contrôle en cours de formation (CCF) 50 % en épreuves terminales (écrites et orales).

LES PLUS DU LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL Des travaux pratiques facilités par la présence d'une exploitation ostréicole et d'un atelier piscicole. Un partenariat fort avec les professionnels. De nombreuses visites sur le terrain comme par exemple cet élevage de truites ou lors de mesures sur une ferme aquacole, d'un vidage d'étang ou d'une pêche électrique.

CONDITIONS D'ADMISSION
Le BTS aquaculture est accessible particulièrement après : Un baccalauréat série S. Un baccalauréat technologique (STAV, STL...). Les baccalauréats professionnels Cultures Marines,Productions Aquacoles, GMNF…

L'inscription est à faire via le site : https://www.parcoursup.fr/

POURSUITES D'ÉTUDES Licences professionnelles, par exemple Licence Professionnelle Aquaculture et Gestion Durable de son Environnement , CSIL, SIL. BTSA en un an. Ecoles d'ingénieur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Le titulaire du **BTS Productions Aquacoles** a pour fonction : d'exercer une activité de production aquacole, de diriger une exploitation aquacole, de concevoir et mettre en place des installations de production aquacole, de contribuer à l'évolution technologique et économique des activités artisanales aquacoles : pisciculture en eau douce et eau de mer, ostréiculture, mytiliculture d'assurer la liaison et le transfert des connaissances entre, d'une part, les instituts et organismes de recherche et de développement et, d'autre part, les producteurs d'eau douce, d'eau de mer et d'eau saumâtre, de contribuer au respect des équilibres entre les objectifs technico-économiques de production et les contraintes de protection de l'environnement. Ses compétences sont fondées sur :
des connaissances et pratiques scientifiques, des connaissances et pratiques en économie générale et en gestion, des connaissances et pratiques en techniques des équipements et des processus de production.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Le cycle de formation comprend deux années d'études après un Bac ou diplôme équivalent. Les différentes disciplines sont regroupées en modules interdisciplinaires. Le diplôme s'obtient par contrôle continu en cours de formation, ce qui représente 50 % des points et un examen final. Les sorties sur le terrain complètent la formation théorique par exemple lors de visites de différents élevages (élevage de truites, saumons, dorades, turbo, esturgeons, crevettes ou huitres) ou lors de mesures sur une ferme aquacole, d'un vidage d'étang ou d'une pêche électrique.

Des stages obligatoires en entreprise, pour une durée totale de 12 semaines sur les deux années, complètent la formation pratique dans l'établissement. Ces stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport dont la soutenance constitue une des trois épreuves finales de 'examen.

Trois Modules d'initiatives locales (MIL) sont proposés dans cette formation : Le MIL plongée (permet l'obtention du niveau 1 lors d'un stage d'une semaine en mer (Méditerranée, Canaries, Océan Atlantique …). Le MIL bateau (permet l'obtention du certificat de marin ouvrier de niveau 2) Le MIL aquariologie (permet la maitrise d'une salle d'aquarium d'eau douce et d'eau de mer froide et chaude de la reproduction à la commercialisation). **CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

Le recrutement est ouvert à tous les titulaires d'un bac général ou technologique, certains directement, d'autres par dérogation (à demander par écrit à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) ou aux titulaires d'un BTA, quelle qu'en soit la spécialité.

Les demandes d'admission se font sur le site https://www.parcoursup.fr/

Pour les candidats admis en liste principale, les inscriptions définitives dans l'établissement, possibles par correspondance, auront lieu dès la parution des admissions et jusqu'au 14 juillet (capacité d'accueil = 32 places. Taux de pression = 5 candidats pour 1 place).

Le site officiel : https://www.btsa.educagri.fr/

DEBOUCHES :

Les titulaires du **BTSA Productions aquacoles** peuvent exercer leurs activités dans des domaines ayant trait à : la responsabilité d'une entreprise ou d'une production aquacole, de l'écloserie à la transformation, la responsabilité d'actions de développement en France ou à l'étranger, la collaboration avec des scientifiques dans les instituts et organismes de recherche et développement, la mise en œuvre du contrôle et du suivi d'une production dans le cadre d'un groupement, d'une association, la conception, le choix, l'installation et la maintenance d'équipements aquacoles, l'étude et l'analyse des marchés des produits aquacoles et leurs perspectives d'évolution.

Les étudiants peuvent aussi compléter leur formation par un 2ème BTS (par exemple : commercialisation des produits de la mer, gestion de l'entreprise) ou par des diplômes d'écoles spécialisées ou de certaines universités.

Télécharger la plaquette de la formation